



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Schœlcher, le 31/08/2020

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
De Sciences Physiques

à

Mesdames et Messieurs, les professeurs
de Sciences Physiques des lycées et des
collèges.

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Rectorat

Division

Bureau

Objet : Lettre de rentrée

1) Le lycée

Au lycée, il y a des nouveaux programmes en physique-chimie dans toutes les séries en terminale. Ils vous ont été présentés l'an dernier. Vous pouvez compléter votre formation en vous inscrivant à différents stages du PAF.

J'attire votre attention sur le BO spécial du 30 juillet 2020 qui modifie quelques petites choses sur le baccalauréat.

-Le nom E3C (épreuves communes de contrôle continu) disparaît. Elles s'appellent désormais EC (évaluations communes).

-Les chefs d'établissements fixent librement les dates des EC au cours du trimestre prévu.

-Il y a une seule commission d'harmonisation académique par an (l'une en fin de première, l'autre en fin de terminale).

Une nouveauté importante : Afin de faciliter la mise en place de l'enseignement scientifique en première générale, les professeurs choisiront et traiteront 3 thèmes sur les 4 inscrits dans le programme. (En terminale, tous les thèmes doivent être faits).

2) Le collège

Les programmes de toutes les classes des collèges ont été aménagés pour y ajouter des compléments sur le changement climatique, le développement durable et la biodiversité. (BO 31 du 30 juillet 2020)

Je vous présenterai ces aménagements lors de la réunion de rentrée qui concernera cette année uniquement les professeurs des collèges.

Tous les professeurs qui enseignent la physique-chimie dans les collèges sont convoqués à cette réunion qui aura lieu au rectorat en salle Fidole le jeudi 17 septembre de 14h à 17h.

Vous recevrez bientôt une convocation officielle de la DIFOR.

Dossier suivi par

Emery Eric

Téléphone

05.96.52.26.82

Fax

05.96.52.27.29

Mel

eric.emery

@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville

97279 Schoelcher

cedex

Rem : La salle Fidole contient 180 places et vous êtes moins de 90. La distanciation sociale sera donc respectée. Le port du masque sera obligatoire.

3) Le plan MINIRE

L'an dernier, l'année a été perturbée par la grève du deuxième trimestre et l'épidémie de coronavirus. Malgré le travail à distance que vous avez réalisé, les élèves vont présenter de nombreuses lacunes. Il faudra donc faire de la remédiation.

Un plan académique général appelé MINIRE (Mise à Niveau REforcé), présentant plusieurs volets, vous a été (vous sera) présenté dans vos établissements.

Pour la physique-chimie, je vous fais quelques recommandations pédagogiques.

-Il ne faut pas commencer l'année en passant un ou deux mois à « revoir » les notions de l'année précédente, mais vous commencez directement le programme de l'année.

-Par contre, dès que vous commencez un nouveau chapitre qui nécessite de connaître des notions de l'année précédente, vous pouvez commencer par passer une ou deux heures à présenter et travailler sur ces notions nécessaires. Il s'agit en fait de « revoir » les notions de l'année précédente au fur et à mesure des besoins.

-Cela prendra donc du temps. Pour le trouver, il faudra aller à l'essentiel dans le programme de l'année sans rentrer dans les détails. On sait tous que dans un programme il y a des éléments indispensables et d'autres moins importants.

4) Le plan académique de formation

Plusieurs stages proposés l'an dernier n'ont pas pu avoir lieu ou ont eu lieu en distantiel. Afin que tous ceux qui le désirent puissent les suivre dans de bonnes conditions, l'ensemble des stages sont à nouveau proposés cette année. Attention, l'an prochain, la majorité des stages changeront donc inscrivez-vous cette année si vous êtes intéressés.

Une nouveauté : Depuis l'an dernier, vous avez le droit de vous inscrire à 6 stages au maximum (au lieu de 3 les années précédentes).

- L'ExAO sur tablettes tactiles (animé par M.Daney de Marcillac)
- Utilisation de la réalité augmentée en SPC (animé par M.Droniou)

- Chimie de synthèse avec des produits locaux (animé par M.Elisabeth-Mesnager)
- La classe inversée en SPC au collège et au lycée (animé par Mme Lodi-Pichegrain)
- La physique dans le radar météorologique (animé par Mme Gosse et Météofrance)
- Comment monter un club sciences (animé par Mme Chemineau)

Des stages liés à la réforme des lycées :

- La programmation dans les nouveaux programmes de SPC (animé par M.Arab)
- Les microcontrôleurs en physique chimie (animé par M.Brador, M.daney de Marsillac et M.Dupré-Thomas)
- Rappels théoriques de physique et chimie et présentation de TP de physique et chimie de lycée (animé par Mmes Périto et Lafontaine et M.Cincinatus)

Un nouveau stage : Modélisation et démarche scientifique en lycée en SPC animé par M.Chaboissier.

Vous avez jusqu'au **21 septembre** pour vous inscrire aux différents stages du PAF. Si vous avez des problèmes pour vous inscrire à un stage, vous pouvez envoyer un mel à Mme GOSSE qui est la coordonnatrice du PAF, elle vous inscrira directement. Mel : Stephanie-Tina.Mideltou@ac-martinique.fr

Je vous souhaite une bonne année scolaire.

ERIC EMERY
IA-IPR de Sciences Physiques

